

*Madeleine Toumazou
Ecole auxepc files*

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

BULLETIN N° 17

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel: jcmarand@gmail.com

FEVRIER 1969

SOMMAIRE

- = L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 1968 (page 1)
- = SAILLANS - M. Peyrard - (page 2 à 5)
- = L'EMEUTE DES FEMMES A VALENCE - R. Pierre - (page: 6 à 9)
- = BARTHELEMY LAFFEMAS (page 10 à 13)
- = ARCHIVES ET ENSEIGNEMENT (page 14)
- = UN APPEL DE M. CHAIZE (page 14)
- = NOTES BREVES (page 15)
- = LA SORTIE DE PRINTEMPS : 11 MAI 1969 (page 15)

CORRESPONDANCE : Mlle BERNARD, professeur d'Ecole Normale, 6 rue Ch. Péguy, VALENCE,
M. JOUVE, professeur agrégé, Chemin des Iles, VALENCE,
M. PEYRARD, directeur d'école honoraire, LORIOL.

COTISATIONS : 5 Francs à verser à A.U.E.D. VALENCE, C.C.P. Lyon, 5744-20.

RESERVEZ VOTRE JOURNEE POUR LA
SORTIE ANNUELLE DE PRINTEMPS ...

11 MAI 1969 ...

DUPLICATION C.D.D.P. - DROME, VALENCE.

Le gérant : M. PEYRARD.

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 1968

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le Conseil proposera à l'Assemblée générale la désignation d'un membre du bureau en remplacement de Monsieur DESROY que sa retraite tient éloigné de la Drôme et qui a demandé à se démettre de sa représentation.

Monsieur CHAIZE Professeur au Lycée de Valence a bien voulu accepter ce remplacement.

L'examen des comptes de Trésorerie indique une situation très favorable (1 002 F en caisse). Il est envisagé une aide éventuelle à la publication d'études ou de documents d'intérêt général susceptibles d'aider à l'enseignement de l'histoire ou de la géographie régionales ou locales.

Les Bulletins sont actuellement tirés à 300 exemplaires et bon nombre sont distribués dans les écoles normales et à de jeunes enseignants. Grâce au dévouement du Service de la Documentation Pédagogique nous pensons pouvoir continuer cet effort.

A propos d'une orientation très actuelle de l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, compte tenu du nombre de demandes de renseignements qui nous sont adressées, nous rappelons que le Service des Archives départementales a fait éditer en photocopie avec commentaires appropriés, huit dossiers contenant des documents significatifs sur l'évolution des faits, des événements, des moeurs qui ont marqué notre région, comme aussi de situations économiques ou de grandes transformations matérielles.

M. JOUVE, Professeur de Lycée, à Valence, qui est particulièrement chargé de cette recherche et de sa diffusion, reconnaît que ces dossiers touchent peut-être plus aux programmes du second degré qu'à ceux du premier degré; mais il est envisagé un remaniement de cette documentation et à ce sujet, M. JOUVE souhaite avoir l'appréciation des maîtres et connaître leurs voeux.

M. RENAUDIN, Directeur départemental des Archives, que les questions d'enseignement préoccupent, pense également à l'édition de cahiers facilitant ces études. Et nous rappelons que ses Services, rue Lacroix, mettent très aimablement leur dévouement et leur compétence à la disposition de tous.

Pour notre part nous avons l'intention de publier quelques pages destinées à mieux faire connaître les personnages qui dans le passé ont illustré notre département. Et à la demande de plusieurs collègues, nous donnerons un aperçu de la valeur des mesures anciennes dont la variété et la complexité -pour notre seule région- posent de délicats problèmes.

Nous donnons par ailleurs un résumé de "La croissance d'un Village" par M. PEYRARD, -et l'exposé particulièrement brillant de M. PIERRE sur "Les Mouvements populaires féminins" à Valence.

Enfin la sortie de Mai (1) aura probablement lieu à Die et à Saillans, avec certaines visites complémentaires si le temps le permet.

SORTIE DE PRINTEMPS 11 MAI 1969

(1) Voir dernière page. . . Mais réservez déjà la date : 11 MAI 1969.

Nous résumons ici une étude parue dans le N° 369 - Tome LXXVII - Septembre 1968, du Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme sous le titre "TOPOGRAPHIE DU VIEUX SAILLANS".

Nous en avons exclu les détails qui pourraient surcharger un bulletin comme celui-ci, -en particulier en ce qui concerne les éléments proprement historiques-, pour ne retenir que ceux qui sont relatifs à une évolution économique dans une situation géographique déterminée.

Il nous paraît également fastidieux de citer les références des sources nombreuses où nous avons puisé. Elles sont en notes de l'article précité, comme des preuves de l'intérêt que l'on trouve à la fréquentation des archives, que certains d'entre nous se proposent d'avoir.

Nous recommandons particulièrement les séries d'archives municipales : AA pour les documents politiques et administratifs
BB pour les réunions consulaires et municipales
CC pour les comptes et pièces à l'appui.

Cette dernière série, inexploitée en général, révélera au chercheur patient d'inattendues richesses. On peut la considérer comme le livre de raison de nos anciennes communautés : vie quotidienne, heurs et malheurs, fluctuations économiques, coutumes et nouveautés, tout y paraît.

SAILLANS s'est établi dans l'un des bassins que la Drôme traverse tout au long de son cours, -bassin confiné entre deux défilés : le Détroit à l'Est, le Collet à l'Ouest, et deux plateaux : celui de la Tour au Nord, au Sud celui de la Mure (altitude 300 à 316 m). La partie plane (moyenne 260 m) s'étend en un croissant très ouvert sur 3 km de long et moins d'un km de large. Les collines sont de rochers et de pierrailles coupées de ravins nombreux.

Si les plateaux et les coteaux graveleux sont propices à la culture de la vigne, le reste du sol sauf en de rares endroits est assez pauvre. Le ruisseau du Contècle issu du pied de Rochecourbe permet un peu d'irrigation, -celui du Rieussec est sans eau une grande partie de l'année et d'ailleurs bien au-dessous du niveau des terres riveraines.

Malgré ces conditions défavorables, le village a connu autrefois des périodes de bonne prospérité. Il semble qu'on doive en chercher l'origine moins dans l'exploitation agricole que dans une position géographique particulièrement favorable.

En fait si la Drôme et ses affluents ont modelé le paysage, déposé sur les plateaux et dans les fonds des alluvions utiles, ils ont aussi été une gêne. Le courant de la rivière est rapide : elle ne met que 30 heures pour aller de La Bâtie des Fonts à Saillans. La brutalité et la violence de ses crues étaient autrefois redoutées : "Tous les ans, la Drôme
A cheval ou homme"

(1) Il est recommandé de lire ce texte en examinant une carte de la région au 100/00 ou au 50/00.

Les pistes et les chemins ne résistaient pas longtemps sur ses bords. La voie romaine suivait la rive droite tout au long "sauf peut-être de Pontaix aux tours de Quint pour éviter un passage scabreux" (H. Desaye), -mais à une altitude relativement forte,- et ne retrouvait le niveau de la vallée qu'aux abords actuels de Saillans, après avoir dévalé le Pas de l'Escharenne.

Quant au franchissement il n'était possible que par des gués. Il est notoire que ces gués ont déterminé plus d'un établissement.

Cela semble être le cas pour la mutatio DARENTIACA. Ce petit domaine, cette villa -gîte d'étape, est signalée par l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (IV^e S.). C'est la première mention du site.

M. Desaye l'a située à un kilomètre environ du village actuel, en aval. On y a retrouvé les restes d'un monument gallo-romain, probablement portique destiné à marquer la station militaire et le carrefour important de la voie romaine venue de l'Est, du chemin venu de Provence par Bourdeaux, La Chaudière les flancs du ravin de la Tuilière, et qui après avoir traversé la Drôme rejoignait Valence par Montclar et Beaufort. Le gué (le "pas") est tout proche, et aussi le confluent du Ruisseau de St. Jean que la voie romaine enjambait d'un saut au ras du monument, de sorte que le Pas de Romanon pouvait tout uniment désigner les deux passages.

D'autres villas se révèlent encore par des fragments de céramique, des tuilots, des monnaies (le plus souvent du III^e s.) trouvés à St. Maurice, au Villard, à la Mure, à Boudrat, à la Chaux. Il ne paraît pas cependant qu'il y ait eu existence d'un village, du moins à cette époque.

Il est probable cependant que le premier groupement se soit constitué aux temps mérovingiens ; petite communauté chrétienne autour d'une chapelle (rebâtie vers le XII^e s. sous le nom de N.D. du Bourg) non loin d'une source abondante, La Font^{au}, confluent (alors plus occidental) du Rieussecc et de la Drôme. On traverse la Drôme par un gué voisin : le Gué Michel et le carrefour se déplace vers l'EST ; la route de Provence coupe la voie romaine sur la rive droite du ruisseau et rejoint Montclar par La Roustière et Puymorel.

Lorsque Gérard Comte-abbé d'Aurillac fonde un prieuré parmi tant d'autres, sur la route de pèlerinage qui conduisait à Rome, - il choisit un emplacement au pied même de la montagne de Chabrier, à l'endroit où la voie romaine atteint la vallée, au bord de la Drôme. Là aussi se trouve un gué : on en voit encore les lauzes par temps de maigre. Il coupe la rivière en biais, afin de contourner la falaise de la rive gauche.

La puissante abbaye acquiert du comte de Toulouse le petit territoire borné à l'Ouest, au Nord et à l'Est par les lignes de partage des eaux qui le séparent de Miribel, Véronne et Espenel. Au Sud c'est l'axe du lit qui forme la limite avec Chastel-Arnaud.

Le Prieuré s'installe donc à l'Est dans son enclos.

La Ville, en face un peu plus au Nord ; on y a établi les "hôtes" venus pour construire le monastère et travailler ses terres.

Le Bourg l'ancien hameau, est au Sud-Ouest.

Encore que très proches, ces trois éléments de l'agglomération resteront longtemps séparés, topographiquement comme affectivement.

Au XII^e s. l'agrandissement de l'Eglise, ou mieux sa réfection, semble coïncider avec un premier développement du village et une assiette plus sûre de son implantation. Il s'entoure de murailles, percées de deux portes, celle du levant et celle du couchant, -avec une étroite rue centrale. Le Bourg reste extra-muros. Et dès cette époque, Saillans devient un petit centre et la mention de son nom apparaît pour la première fois : SALENTIUM (1090) - VILLA DE SALLENZ (1201) probablement de "aqua saliens" : la source.

Il ne fait aucun doute que la petite cité prit un nouvel essor après la construction du pont sur la Drôme, au cours du XIII^e s., sensiblement à l'emplacement actuel. Les ouvrages de ce genre, même précaires, étaient alors rares, et ils en prenaient d'autant plus d'importance. Ils étaient d'ailleurs très longs à édifier. Un texte conservé aux archives municipales de Saillans indique qu'après avoir bâti sur le gravier le socle massif qui servira de base à une pile, on le laisse s'enfoncer par son propre poids et l'affouillement des crues. A mesure qu'il disparaît peu à peu, on le charge de maçonnerie nouvelle. Au moment où il semble stabilisé on élève la pile. Les sommiers sont faits de poutres de noyer, et le tablier de troncs de peuplier équarris. On recouvre de sable et de terre. Difficile à entretenir et vulnérable aux crues, on ménage le pont au point d'en interdire souvent le passage aux charrettes chargées.

Les routes s'infléchissent à nouveau : vers l'Est pour celles de la rive gauche, de La Chaudière par le Villard, vers l'Ouest pour les chemins de Chastel-Arnaud, d'Espenel; toutes concourent vers le Pont ou ses bords immédiats, au pied même des nouveaux remparts.

Indispensables au commerce local ou régional, aux déplacements des troupes, -elles n'en sont pas pour autant bien entretenues. Le Pas de l'Escharenne sur des roches friables, sans cesse réparé et sans cesse détruit, à pic sur la rivière, est le point le plus dangereux. Mais les routes du plan ne sont pas meilleures et d'incessantes corvées s'affairent à rétablir ce que la Drôme emporte, et les fondrières où s'enlisent les attelages. C'est au point qu'en mai 1602 deux lourds fardiers à quatre chevaux ramenant du Lyonnais des meules de moulin, quittent à Aouste le Grand Chemin Royal pour passer à travers champs. En 1574 le sieur de Glandage se rendant à Die préfère suivre les gorges du Contècle et remonter après St.Moirans les pentes du Col du Perrier qui le conduisent par St. Benoit, Pennes et Barnave aux approches de sa résidence. En 1629 les armées françaises qui se rendent en Italie pour assiéger Mantoue ont pour gîtes d'étapes Saillans et Montmaur. On leur fournit des guides pour atteindre par ces mêmes chemins escarpés le Col du Perrier, St.Benoit, Rimon et redescendre sur la Vallée de la Drôme en amont de Pont de Quart. On peut imaginer l'état en lequel se trouvait la voie ancienne de la vallée pour qu'on l'abandonnât au profit d'itinéraires aujourd'hui très difficiles.

Ce noeud de communications fait de Saillans la convergence des produits d'alentour. Le comte-évêque Guillaume de Roussillon en lui accordant deux foires, en 1328, accentue encore cette activité. Les franchises sont de neuf jours, et s'ajoutent à celles qui dispensaient les habitants des péages depuis Livron jusqu'à Poyols et Châtillon. La foire de printemps (1er, puis 2 mai) est celle des bestiaux,

des étoffes, (soieries du Languedoc, -draps du Dauphiné) des outils venus des "Fauries" du Vercors ou des martinets de l'Apdèche, -des poteries de Provence.

Celle d'automne (13 octobre) la St.Géraud, passait pour la plus importante de la région. L'affluence était telle qu'il fallait loger les troupeaux sur la rive gauche, au Champ St.Géraud. C'était la foire aux grains, aux légumes(secs), au foin, au vin, aux volailles.

La croissance simultanée des villages voisins ou circumvoisins maintient une animation constante ; les moulins, -(et leurs "artifices" "treuils" à huile de noix, "foulons" à teinture) les tisserands de chanvre et de laine, les marchands d'étoffes, les nombreuses auberges, les artisans de toutes sortes, attirent les gens de St.Sauveur d'Aubenasson, d'Espenel, de Vercheny, d'Aurel, de Véronne et ceux de la Vallée de la Roanne, des pays de Bourdeaux et de Dieulefit. Au milieu du XV^e s. la population de Saillans passait le quart de celle de Valence.

Le village s'était étendu et les murailles qui englobaient le Bourg, et aussi le Prieuré, s'ouvraient par cinq portes. Les rues étroites sont les "viols" d'aujourd'hui, inchangés. Les grands personnages de la région y avaient leurs demeures : l'évêque, l'Abbé de Valcroissant, les P_oitiers St.Vallier, les de Bonne, les de L^ers, et tous les petits nobles des environs.

Cette prospérité alla s'accentuant jusqu'aux premiers conflits des troubles religieux. Pris et repris le village se vida : les catholiques se réfugièrent à Crest, les protestants à Espenel, Pontaix ou au château de Vachères, près de Montclar. La peste de 1586 paracheva la ruine. Ses tours et son clocher rasés, ses murailles abattues il lui faudra plus d'un demi-siècle pour se retrouver au niveau du passé.

Il est vrai qu'il devint rapidement par la suite le coeur d'une large exploitation séricicole : 20.000 mûriers, -50.000 kg de cocons, 5 usines de soie. Au cours du XVIII^e s. une manufacture royale y est créée pour tisser serges et ratines, -une autre pour filer le coton (il y en aura 3 au début du XIX^e s.)

Dès la fin du XVIII^e s. les remparts commencent à disparaître et l'extension du village se fait à l'Est. La population atteindra 2.000 habitants. Les deux grandes crises agricoles de 1850 (maladies des vers à soie) et de 1870 (phylloxéra) font disparaître les deux ressources principales de la région. Un temps encore, sur sa lancée l'économie maintiendra son rythme, mais les villages satellites se dépeuplent rapidement, les facilités de communication drainent vers Die, Crest ou Valence les clients d'autrefois, -la modernisation de l'usine réduit considérablement ses effectifs et Saillans n'a pas plus d'habitants qu'en 1762: il figurait alors dans les dix plus grandes agglomérations de ce qui fut peu après notre département; il est aujourd'hui au quarante septième rang.

Modeste gîte d'étape militaire, devenu cité de carrefour, de commerce prospère et d'artisanat actif, ce n'est aujourd'hui qu'un lieu de passage où le tourisme apporte une certaine vie. D'autres villes, comme Crest, ou celles de la Vallée du Rhône ont détourné vers elles le courant Nord-Sud et leurs terres plus riches les rendent stables. On ne voit pas l'avenir renverser cet état de choses.

UNE "EMOTION de FEMMES" à VALENCE, en 1644.

En 1635, la France avait été engagée dans la guerre de Trente Ans par Richelieu. Les charges fiscales s'alourdissent d'année en année, pesant surtout sur ceux qui pouvaient le moins payer. D'incessants passages de troupes s'effectuaient par la vallée du Rhône, vers la frontière des Pyrénées, et par la vallée de l'Isère, vers la frontière des Alpes. Les soldats logaient chez l'habitant, et "la guerre se nourrissant de la guerre", comme on disait alors, leur passage, aussi redouté que la peste, aggravait furieusement la misère et les souffrances. Les huissiers et les sergents parcouraient les campagnes pour saisir les biens des malheureux qui ne pouvaient payer les tailles.

C'est dans ces conditions qu'au temps de Richelieu et de Mazarin, une vague de révoltes populaires, dans les villes et les campagnes, en Dauphiné comme dans toute la France, a été le signe précurseur de la Fronde. Le nombre, l'ampleur, l'importance de ces révoltes étaient jusqu'à une date récente, à peu près ignorés. Pourtant en Dauphiné seulement, des recherches qui sont encore certainement incomplètes, permettent de dénombrer une douzaine de mouvements qui vont de la résistance armée aux saisies, jusqu'à l'insurrection ouverte contre l'autorité royale. En 1632 déjà, dans le petit village de Clansayes, près de St. Paul Trois Châteaux, plusieurs centaines de villageois et villageoises, "pierres et haches en mains", expulsent les sergents et reprenant par la force les biens qui avaient été saisis. A Die éclate en 1639 une émeute provoquée par l'augmentation des impôts, et la mauvaise gestion des affaires municipales. Mais les révoltes les plus graves explosèrent dans les deux plus importantes villes de la province : à Grenoble, en 1641, peu avant la mort de Richelieu; à Valence, en 1644, Mazarin étant premier ministre, et Nicolas Fouquet intendant du Dauphiné.

Les textes de l'époque caractérisent ces soulèvements par l'expression "émotions de femmes", et c'est ce qui fait leur originalité, bien que les hommes n'aient point été absents de l'action.

"Une désolation générale" La révolte de Grenoble, au cours de laquelle un agent fiscal avait été mis à mort par la foule et jeté dans l'Isère, avait été durement réprimée, mais les causes qui l'avaient provoquée ne disparaissaient point pour autant. De 1641 à 1644, la situation s'aggrave encore en Dauphiné. C'est ce qu'évoque, en termes émouvants, une supplique adressée en 1644 au chancelier Séguier :

"Le peuple n'a plus de quoi supporter les charges qui l'accablent de toutes parts, les receveurs demandent de l'argent à ceux qui n'ont pas du pain pour vivre, et la misère de la province est si grande que si elle ne reçoit pas par votre faveur les effets de la miséricorde de Sa Majesté, toutes les apparences doivent faire craindre une désolation générale".

Depuis 1643, l'intendant de la province était le jeune Nicolas Fouquet dont on sait quelle fut par la suite l'éclatante et brève carrière (surintendant des finances et prédécesseur de Colbert, puis dramatique disgrâce), Fouquet, au début de 1644, signale qu'au voisinage de Romans, "Déjà on prend des pierres contre les huissiers qui vont dans les communautés de la campagne".

Valence est alors la seconde ville de la province. Les passages de troupes, accompagnés des charges, des exactions, des scènes de pillage et des sévices habituelles, provoquent fréquemment les plaintes des consuls, L'une d'elle évoque ainsi les "crimes" commis par les soldats : "le désordre a été si grand que si l'autorité de la justice n'y apporte le remède nécessaire, il n'y aura plus aucune sûreté". Même en dehors de ces excès, la sécurité en ville est très précaire et, recherchant, après la révolte les causes qui ont pu amener les femmes à se soulever, Fouquet lui-même reconnaît que "quelques soldats de la garnison leur faisaient souffrir d'extrêmes violences". Les causes de la révolte sont cependant plus complexes. Le marasme des fabriques de draperie de la Basse Ville, la cherté croissante de la vie provoquaient la colère contre ceux qu'on accusait de "faire des amas de bled pour l'enchérir" : le receveur de l'élection, "partisan des tailles pour la province" son commis -un usurier; le fermier des gabelles et de la douane, un "partisan" lui aussi, et le secrétaire greffier de la ville, accusé de stocker blés, avoines et foins pour les revendre hors de la province. Enfin, les commerçants et revendeurs, les hôtes, aubergistes et cabaretiers, les boulangers (qui vendaient aussi du vin) souffraient particulièrement lors des passages de troupes et venaient en outre subir une augmentation des droits (indits) sur "le trahut ou débite du vin". La colère était générale.

Trahut

UNE AFFICHE, ECRITE à la MAIN, APPELLE à la REVOLTE...

Le 10 août 1644, à la pointe du jour, les Valentinois qui savaient lire purent déchiffrer à divers endroits, sur les murs de la ville, des placards écrits à la main. L'un d'eux, qui avait été apposé sur la maison de l'un des consuls, à un carrefour de la Grand'Rue, fut découvert de bon matin par un domestique de l'évêque, décollé par lui, et aussitôt transmis aux autorités. Ayant pu en découvrir une copie dans des archives parisiennes peu accessibles, et un tel document étant rare à cette époque, je crois intéressant d'en donner des extraits, en rectifiant seulement l'orthographe et la ponctuation.

L'affiche prétend émaner -ce qui n'est point certain!- des femmes de Grenoble révoltées en 1641, et incitant celles de Valence à suivre leur exemple :

"Les Dames de Grenoble et confédérées aux Dames de Valence, Salut. Nous ayant vu les mauvais desseins que font les Receveurs des élections de la Province contre le pauvre peuple, qui ne tendent qu'à tyrannie, et encor au même sujet pour comble de nos malheurs les trésoriers de notre ville sont allés aux Elections pour partager la taille royale dans laquelle ils ont fourré contre l'intention de Sa majesté déclarée par sa patente plus quedu double de la dite imposition, laquelle devrait être supportée également avec les autres ordres de la province, et par ce moyen s'en déchargent doucement et nous écrasent de ce fardeau...

Toutes ces causes nous ont émues à entreprendre de retrancher les mauvais desseins de ces pirates à leur avènement, les ayant tous voués au Dieu Neptune pour lui en être fait sacrifice. Et parce que Valence est la retraite de ces garnements... (dont les noms et qualités sont cités). Nous vous prions vous en rendre maîtresses et les nous conserver, car nous les enverrons quérir par un régiment de nos amazones leur ayant déjà préparé le sommet de notre tour du pont pour leur y faire faire une cabriole..."

Le placard appelle ensuite les femmes de Valence à agir "contre la tyrannie de ces partisans qui sont les ennemis capitaux, car ils nous ont cy devant saignés jusqu'à la dernière goutte, et maintenant nous veulent sucer la moelle des os..."

L'INTENDANT FOUQUET FAILLIT Y PERDRE LA VIE..

La révolte ayant été l'objet de graves débats au Conseil d'Etat, d'assez nombreux documents en rendent compte, mais les récits les plus détaillés sont un procès verbal, dressé par Fouquet lui-même, et un rapport émanant de l'un des consuls de Valence. Il n'est possible ici que d'en donner un court résumé.

Le 10 août, en dépit des placards, la journée se passa sans incident. Mais à la nuit tombante, des femmes et des "hommes déguisés", sous prétexte d'un charivari, se dirigèrent vers la place des Clercs, et donnèrent l'assaut au bureau de la recette des impôts. Le 11, l'émeute gronde tout le jour; le 12, des échauffourées eurent lieu entre les manifestants et les soldats de la garnison; 400 femmes armées de piques et de hallebardes "l'une d'entre elles battant le tambour" conduisirent au seigneur -évêque une délégation à la tête de laquelle marchait, les armes à la main, "la capitainesse...avec un chapeau et des plumes". En l'absence du gouvernement de la ville, le lieutenant de celui-ci, Cucurieu n'avait pas de forces suffisantes, pour briser une émeute aussi conséquente, car si les femmes manifestaient ouvertement, les hommes étaient prêts à intervenir. Cucurieu fit donc appel à l'intendant Fouquet. Celui-ci venait d'être relevé de ses fonctions à la suite d'intrigues de cour, et il se trouvait à Romans, sur le chemin du retour à Paris, lorsqu'il eut connaissance de la sédition. Il se rendit le 13 à Valence. "Nous avons été avertis, écrit-il dans son procès-verbal, qu'à l'une des portes de ladite ville, il y avait au moins 150 femmes armées de hallebardes, fourches et autres armes, tambour battant, qui nous attendaient".

Entrant par la porte de la citadelle, Fouquet se rend de suite à l'évêché où les femmes, aussitôt prévenues de son arrivée, affluent en foule pour lui présenter leurs requêtes. Il accepte d'en recevoir six ou sept, à la condition qu'elles déposeront leurs armes, et essaye de les calmer par de belles promesses.

Il croit y avoir réussi, mais lorsqu'à la nuit, notre intendant quitte l'évêché par une porte dérobée, et monte en carrosse avec les deux conseillers du parlement de Grenoble qui l'accompagnaient, plusieurs femmes qui faisaient le guet alertent les éneutiers. "A l'entrée du Bourg, écrit Fouquet, nous fûmes attaqués à coups de pierres par nombre d'hommes et de femmes qui bordaient le fossé, et nous reçûmes un coup dans l'estomac. En même temps, quantité de monde, au nombre de plus de 4 à 500, armés ~~de~~ d'hallebardes, d'épées, fourches et autres armes, vinrent au dit carrosse que nous avions fait arrêter exprès pour leur parler, mais ils continuaient à jeter des pierres et criaient : "Tuez, tuez ! Aux voleurs ! On emmène les voleurs!".

L'un des conseillers est blessé, l'autre est tué sur place dépouillé, et son corps jeté sur la rive du Rhône. Fouquet, poussé dans un cabaret, n'échappe qu'à grand peine à la foule en furie qui voulait l'expédier aussi dans le fleuve.

UNE FEROCÉ REPRESSION, MAIS LE GOUVERNEMENT DOIT CEPENDANT ALLEGER LES CHARGES.

Dans la situation explosive qui était alors celle du Dauphiné, la révolte de Valence pouvait être le point de départ d'un soulèvement général et Fouquet craignait l'extension "d'un grand mal inévitable à toute la province, si une ville de cette considération prenait les armes". Le duc de Lesdiguières, gouverneur, considère qu'il ne dispose pas de forces suffisantes pour ramener la ville à la soumission, et le 14 août, il propose au cardinal de Mazarin, en attendant l'arrivée de troupes, de temporiser, en essayant "de ramener ces personnes dans l'obéissance par les voies les plus douces" : "Mon sentiment serait, Monseigneur, de dissimuler jusques à ce que l'on put avoir des troupes pour mettre toutes choses dans le devoir".

Le Conseil d'Etat décide de détourner sur le Dauphiné le régiment de Sully, au lieu de l'envoyer comme il était prévu, sur le front de Catalogne. Lesdiguières, de son côté, avec le concours des seigneurs de la région, mobilise des forces, mais c'est le 19 août seulement qu'il se sent assez fort pour faire son entrée à Valence, "accompagné de deux ou trois cents gentils hommes de ses amis pour apaiser ladite sédition et pour tenir main forte à ce que la justice fut faite aux coupables".

Après divers incidents de procédure, qui opposent le gouverneur, le nouvel intendant dépêché de Paris, le Parlement de Grenoble, et même la chambre des Comptes de Vienne, d'impitoyables et cruels châtimens visent à étouffer l'agitation par la terreur". Ils condamnèrent deux à estre roués, note dans son journal le Valentinois Salomon de Merez; leurs têtes mises sur des perches et leurs corps aux créneaux des murailles. Un d'iceux fut exécuté à la place des Clercs, l'autre au bourg, et un homme pendu, les autres firent amende honorable devant le palais et à la porte de l'Eglise principale, il y eut deux femmes fouettées; le lundi suivant, ils firent encore pendre une femme, fouetter deux hommes et une femme, bannir l'hôte du "Chariot", à perpétuité, et un nommé Taroy aux galères pour trois ans. La boucherie a été grande, on en voit puni beaucoup d'autres et Monsieur de Montclar allant prévenir Mr. l'Intendant (lors de l'agression contre Fouquet) fit tuer beaucoup de fermes et hommes, leurs corps furent trouvés dans les vignes ou jetés dans le Rhône."

Cependant le successeur de Fouquet, l'intendant Lozières, comprit que la répression la plus féroce ne saurait suffire à rétablir l'ordre, dans une population exaspérée de misère. Il dut accorder un sursis au paiement des impôts dont l'aggravation avait été à l'origine de l'émeute; le 1er décembre 1644, le Conseil d'Etat prit un arrêt qui modérait les tailles de la province.

Pourtant de nouvelles émeutes éclatèrent encore en 1645, en Valloire et à Grenoble. Le souvenir de la révolte de Valence resta longtemps vivace. 21 ans plus tard, un charron de Chabeuil; Jean Bard aneu-tant contre les huissiers la population de son bourg; déclarait qu'il fallait "tuer tous ces messieurs"... ,et faire comme faisaient les femmes en haine du cinq pour cent à Valence".

BARTHELEMY DE LAFFEMAS

1545 (?) 1612 (?)

- BIBLIOGRAPHIE : ROCHAS. Biographie du Dauphiné. Charavay. Paris. 1860
(Tome II. P. 8 à 16)
Archives départementales : N° 5038
- BRUN-DURAND. Dictionnaire biographique de la Drôme.
Librairie Dauphinoise. Grenoble. 1901.
Archives départementales. N° 5115.
- LACROIX. Barthélémy de Laffemas. Bulletin de la Société
d'Archéologie de la Drôme. 1893.
Tome XXVII. P. 25 et 99.

On trouvera des renseignements dans les ouvrages suivants :

- POIRSON. Histoire du règne de Henri IV.
- E. FOURNIER. Variétés historiques et littéraires.
- CHAMPOLLION-FIGEAC. Documents historiques inédits.
- P. LAFFITTE. Journal des économistes (1876).
- FAGNIEZ. Revue historique. 1883.

Et pour se placer dans l'atmosphère économique de l'époque :

- LEFEVRE. Mémoires de Sully. Gallimard.
- MARBAULT. Remarques sur les mémoires.
- RUPIN. Idées économiques de Sully. Rennes. 1907.
- RIST. Un bon français : Sully. Ed. "Je sers".
- MARTIN M.M. Sully le Grand. Ed. du Conquistador. 1959.
- BALLAND. Sully, soldat, ministre, gentilhomme. 1932.
- ANDRIEUX. Henri IV. Arthème Fayard. Paris. 1955.
- BOUVIER J. Deux époques, deux hommes. Radot. Paris. 1927.
- HARSIN. Les doctrines monétaires et financières de la
France du XVI^e s. au XVIII^e s. 1928.
- HAUSER. Les débuts du capitalisme. 1927
- BOISSONNADE. Le socialisme d'Etat. L'industrie et les
les classes industrielles de 1453 à 1661.
- SEE H. Histoire économique de la France. Tome I.

BARTHELEMY DE LAFFEMAS

1545 (?) 1612 (?)

Né à Beauseublant, comme il l'a déclaré lui-même, de modeste famille paysanne, il quitta très jeune notre région. On ignore la date exacte de sa naissance, après quels itinéraires et quelles aventures il arrive à Pau en 1566, ayant perdu un oeil et abjuré la religion catholique.

Il entre au service du roi de Navarre en qualité de chaussetier de son fils, le prince de Béarn, futur Henri IV.

En 1584, Henri ayant succédé à son père, il est valet de chambre du roi.

En 1591, il achète "la boutique d'argenterie" du souverain pour 200.000 écus, qu'il emprunte.

En 1592 il se désigne comme "B. de Laffemas, dit Beauseublant, premier tailleur du roi et son valet de chambre ordinaire".

En 1600, il est nommé Contrôleur général du Commerce.

En 1601, il dirige la Commission consultative du Commerce.

En 1602, le Conseil du Commerce, reconstitué prend en charge l'effort industriel. Laffemas est anobli.

En 1604, le Conseil cesse ses activités et Laffemas perd son influence.

Il semble que 1612 soit la date à retenir pour celle de sa mort.

Il est probable que de par son métier, et en raison de ses voyages, Laffemas eut beaucoup de relations parmi les marchands, les artisans, les ouvriers - plus particulièrement ceux qui vivaient des textiles. S'il manquait de culture supérieure, il était homme de grand bon sens, observateur intelligent et connaissait pour l'avoir vécue la situation besogneuse des petites gens. Il s'éduque, se forme -peut-être combat, -en pleine période de troubles et de misère.

La petite cour de Navarre où il demeure plus de vingt ans est agitée des mêmes rivalités, des mêmes soucis que celle de France dont elle est le reflet; il en jugera les intrigues, et il appréciera les mérites et les faiblesse du tout jeune Prince de Béarn dans l'intimité duquel il vit.

Henri devenu roi de France, lui conserve ses faveurs: la charge de valet de chambre n'est pas un signe de servitude mais une haute fonction de la maison du roi, une preuve de confiance. Laffemas va mirer les intentions de ce souverain subtil, mais impulsif et versatile, et les ordonner, les imprégner d'esprit pratique, de ressources techniques, psychologiques, morales si révolutionnaires qu'elles effraieront.

La guerre religieuse a ruiné la France, assuré l'esprit d'indépendance des collectivités provinciales ou municipales qui n'ont que de vagues relations avec le pouvoir. Si les champs n'ont jamais été complètement désertés, les petites entreprises industrielles ou artisanales sont mortes. La paix intérieure est encore fragile, l'Empire menaçant et l'on n'a pas d'argent pour lever, entretenir et armer des troupes.

Dès 1598, Henri IV va s'appuyer sur des hommes sûrs.

Le chancelier BELLIEVRE veut reformer le pouvoir politique. Il rêve d'une monarchie ferme mais tempérée par le contrôle de Parlements puissants, de Conseils issus de familles riches et honorées, insensibles à la corruption ou à la prévarication, et dont le roi devrait obtenir l'approbation.

ROSNY, le futur duc de SULLY, seul noble au milieu des bourgeois qui forment le Conseil des Affaires, a deux préoccupations majeures : assurer la puissance militaire du pays, et reconstituer le trésor. Pour y arriver il pense qu'il suffit de développer la production agricole et les petites industries rurales de consommation courante. La population paysanne, mieux nourrie et plus à l'aise fournira de solides soldats et des impôts de meilleur rendement. On gênera les industries de luxe par de rigoureuses lois somptuaires, on établira un protectionnisme sévère empêchant ainsi le gaspillage des monnaies d'or et d'argent et leur sortie des frontières.

Barthélémy de LAFFEMAS estimait qu'un plan d'autarcie sous l'intervention de l'Etat, dans lequel la rénovation de l'industrie et la remise en route du commerce joueraient un rôle prépondérant, était seul susceptible de résultats fructueux, du moins à terme.

Il constatait que des centaines de milliers d'ouvriers et d'artisans, sans travail en raison des troubles, étaient devenus mendiants, vagabonds, pillards.

Les gens de goût, ceux aussi que la vie austère des camps avait longtemps éloignés du luxe et des futilités, éprouaient ce besoin de prodigalité qui attirait vers l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, des capitaux énormes à la recherche des bijoux, des soieries, des dentelles, des verreries, des belles armes, des porcelaines, des cuirs, des tapisseries.

Les corps de métier étaient désorganisés, le travail peu sûr, la fraude fréquente sur toutes fabrications, la banqueroute volontairement utilisée, l'usure généralisée.

Dès 1597, Laffemas présente à une assemblée de notables qu'il a convoqués à Rouen une étude remarquable pour l'époque. Il paraît certain qu'il a voulu revenir à des intentions précises de Henri III formulées après la réunion des Etats Généraux de Blois (décembre 1576 - mars 1577), intentions que la guerre empêcha peut-être de réaliser. Henri III voulait réorganiser les maîtrises, mais trop superficiellement et il n'a pas su ou pas pu rompre avec des coutumes périmées qui assuraient l'emprise des riches bourgeois sur les corporations.

Laffemas propose une refonte complète de ces associations; il en précise les règlements, constitue des corps hiérarchisés des petites communautés jusqu'aux diocèses, fixe les règles démocratiques de l'élection des maîtres-jurés, la gratuité de leurs fonctions, la rigueur de leur contrôle; la capacité des maîtres se révèle dans la technique du Chef-d'oeuvre, obligatoire à partir de la publication du décret. Il est à noter d'une part la sévérité des normes de fabrication (aunages, pesages, vérification minutieuse des procédés, sanctions subies) et d'autre part la responsabilité donnée à chacun, des apprentis aux maîtres, avec le souci d'éviter les intrusions administratives ou juridiques. La corporation selon Laffemas doit fonctionner pour et par ses

propres membres. L'Etat doit encourager, sans autrement intervenir. Henri IV trop soucieux de son autorité, trop engagé dans une politique de prestige, ne pouvait souscrire à une telle indépendance.

Dès Avril 1597, il publie un édit remettant en vigueur celui de 1581. Il ôte ainsi aux projets de Laffemas tout ce qu'ils contenaient d'esprit démocratique et libéral.

Il maintient la maîtrise, mais laisse s'installer le favoritisme par lequel on obtient. Il encourage les métiers "riches" dont les patrons soutiennent sa politique, introduit dans la corporation l'autorité tatillonne de l'Etat, exige des ouvriers une discipline de fer (ceux des manufactures royales sont encasernés) impose de bas salaires. Comme beaucoup de métiers libres se refusent à accepter les jurandes, il les oblige à subir la réglementation et les vérifications des officiers du fisc. Il divise ainsi les corps de métier en classes ou tendances hostiles, plus faciles à gouverner.

Cependant il acceptera les plans "pour dresser les manufactures en ce royaume". Laffemas pourra encourager la création de 260 manufactures royales, qui reçoivent du roi des capitaux, des monopoles de fabrication et de vente, des primes, des commandes de l'Etat, des exemptions fiscales, une certaine protection en justice.

Il suivra également son Contrôleur Général dans la promulgation des mesures dites somptuaires : "défense d'importer draps d'or et d'argent, draperies, cuirs dorés et façonnés, ganterie, fer, acier, laiton, montres et horloges, meubles, ornements et vêtements, à peine de la vie". Sont exceptés : livres, peintures et sculptures des bons maîtres antérieurs au règne de François 1er.

La sortie des métaux précieux est interdite, et celle des soies, laines, chanvre, lin, chiffons.

Des droits élevés frappent les soieries étrangères.

.....

à suivre

ARCHIVES et ENSEIGNEMENT

Mr. CHAFFAL, Directeur du Centre de Documentation Pédagogique contribue activement à la diffusion des 8 pochettes de reproductions de documents d'histoire locale éditées par le Service éducatif des Archives Départementales, 2, rue A. Lacroix VALENCE.

1. Histoire locale - (toutes époques)
2. La Révolution de 1789
3. Le Premier Empire
4. et 5. La 2e République et le 2e Empire
6. Le Moyen Age (surtout le 15e siècle)
7. Les Protestants
8. Le 18e siècle.

Des panneaux à l'entrée du Centre présentent actuellement les planches de la série 2. On peut examiner d'autres séries disposées en albums, et même faire des essais dans sa classe.

Mais écrivez à Mr. JOUVE ce que vous pensez de ces sélections.

Le Bureau de l'A.U.E.D. constate avec satisfaction que beaucoup de maîtres souhaitent utiliser l'histoire locale, et même au Cours Moyen des classes primaires. Qu'ils s'informent d'abord auprès des secrétaires de mairie : plusieurs communes possèdent des pièces d'archives intéressantes pour les enseignants, et dont quelques unes peuvent être montrées et commentées en classe. Nous remercions les secrétaires de mairie qui consacrent un temps appréciable à cette collaboration.

Mr. P. MARTIN, directeur d'école honoraire à Valence, après de patientes recherches, vient de rédiger une monographie historique de St. Rambert d'Albon et environs, éditée par la municipalité et destinée aux habitants de la commune. Solide, clairement sous-titrée et ordonnée, elle se lit aisément et rendrait de grands services dans les écoles et collèges du nord du département. On souhaiterait que d'autres collègues et d'autres municipalités suivent ce bon exemple.

Un appel de Mr. CHAIZE - du Conseil d'Administration de l'A.U.E.D. , Professeur au Lycée Emile Loubet, responsable de la Section Drôme-Ardèche de la Régionale Histoire-Géographie de Grenoble.

Notre collègue, persuadé qu'il est très souhaitable, et possible, de présenter dans différentes classes des deux degrés, et de faire utiliser par les élèves des vues typiques de paysages drômois demande instamment à tous les maîtres qui possèderaient de ces photos ou diapositives de vouloir bien les lui confier, pour les faire reproduire à peu de frais en nombreux exemplaires à diffuser dans tout le département.

NOTES BREVES

(pour rappeler et compléter des articles parus dans les bulletins de l'A.U.E.D.)

- 1°) "Archéologia" de janvier-février 1969 (6 francs) contient 1) un article de Gilbert Tournier sur l'Art roman dans le Sillon Rhodanien
2) un autre bon article sur Alésia et les fouilles récentes
3) un texte, excellemment illustré, de M. Leglay et S. Turrenc, directeurs des fouilles actuelles de St. Romain en Gal, un quartier urbain et industriel de Vienne gallo-romaine.
- 2°) Le Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme publiait en juillet 1893 une relation d'un curieux procès intenté par une "demoiselle" habitant Chateauneuf de Mazenc, victime en 1579 de vandalisme d'une bande de soldats, contre le commandant huguenot du château de ce bourg, qui aurait dû la protéger; mais c'était alors l'anarchie... Le procès n'est engagé qu'en 1608, l'ordre étant bien rétabli. Et le vieux capitaine protestant accepta de payer 240 livres à la demoiselle, qui renonça à toutes poursuites : les temps étaient bien changés !
- 3°) Les "Cahiers d'histoire" des Universités de Lyon, Clermont et Grenoble, n°4 - 1966 publient une étude critique sur "Le Dauphiné dans la correspondance du chancelier Séguier" : séries de lettres publiées et commentées par deux historiens soviétiques (voir l'article de Mr. R. Pierre dans ce Bulletin) et un historien français, R. Mousnier. Il s'agit de la période troublée de 1635 à 1649, jusque là malconnue.
- 4°) Dans "Le Monde" du 19.10.1968 est présenté, à propos des Révoltes paysannes au Grand siècle un ouvrage ~~xxx~~ du même R. Mousnier : "Fureurs paysannes" qui attribue ces révoltes à une série de très mauvaises récoltes et à l'aggravation des charges publiques due aux longues guerres extérieures.
- 5°) Le "Dauphiné Libéré" du 20.10.68 à propos des "villages de vacances du Diois", si éminemment souhaitables" (se rappeler l'exposé que nous fit Mr. Vêrilhon) pose la question : "Comment en assurer la rentabilité" ?
- 6°) A signaler enfin la parution en 1968 d'une plaquette illustrée : "Alba Augusta Helviorum" éditée par la "Société des enfants et amis d'Alba" -Prix 4 f. franco. C.C.P. Lyon 5001-93.

NOTRE SORTIE DE PRINTEMPS 1969

La date et le programme seront précisés à temps.

Nous vous proposons

- 1) de retrouver sur place l'origine et les extensions de Saillans.
- 2) de visiter le musée de Die modernisé par notre collègue H. Desaye, conservateur, qui nous le présentera.
- 3) de découvrir une de nos plus anciennes églises romanes rurales, St. Pierre de Chabrillan.